

**RECRUTE UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE A  
RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL  
TEMPS COMPLET (35/35<sup>ème</sup>)  
A compter du 27 janvier 2020**

**Cadres d'emplois :**  
**Professeur d'enseignement artistique chargé de direction (A)**  
**Assistant d'enseignement artistique expérimenté (B)**

**QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE :**

La Communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » gère le Conservatoire de musique et de danse communautaire (labélisé CRI par le Ministère de la Culture) dont le site principal se situe à Tonnerre et son antenne à Ancy-le-Franc.

Le conservatoire répond à l'attente de différents publics (jeunes élèves, grands amateurs et professionnels) grâce à son équipe pédagogique de 21 enseignants.

Les missions du Conservatoire se caractérisent également par :

- De nombreuses actions « hors les murs » afin de renforcer l'ouverture artistique sur des publics dits « éloignés » (notamment en milieu rural)
- Le pilotage de plusieurs dispositifs d'EAC : chorales au sein des écoles rurales, 2 orchestres à l'école, connaissance des œuvres, concerts de professeurs...
- La mise en place d'un CLEA qui sera signé fin 2019
- Des partenariats solides en lien avec le tissu associatif local dont l'harmonie de Tonnerre et l'académie de musique d'été

Enfin, la future Cité Educative et Artistique, nouvel équipement structurant sur le territoire, accueillera les activités du Conservatoire à la rentrée 2022.

**DESCRIPTION DE L'EMPLOI et ACTIVITES PRINCIPALES**

Le (la) directeur(trice) devra accompagner l'évolution du cursus et de la pédagogie et redéployer la programmation disciplinaire. Il (elle) devra veiller à la bonne gestion de l'établissement et de l'équipe, ainsi qu'au maintien de la qualité de l'enseignement.

Le (la) directeur(trice) suivra et accompagnera la réalisation du nouveau conservatoire dans le cadre du projet de la cité éducative et artistique.

Le (la) directeur(trice) se verra confier les missions suivantes :

- **Impulser, suivre et mettre en œuvre le projet d'établissement :**
  - Animer les instances pédagogiques de l'établissement
  - Organiser les spécialités par domaines pédagogiques, superviser la conception des cycles de formation, les études et les parcours individualisés par types de publics
  - Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires
  - Maintenir le lien et développer les partenariats avec les associations du territoire ainsi que les partenaires institutionnels
- **Piloter administrativement et budgétairement le CRI :**
  - Elaborer le budget du conservatoire et s'assurer de son suivi et son exécution
  - Piloter et mettre en œuvre le CLEA
  - Organiser la communication interne et externe
  - Rédiger les documents et actes administratifs
  - Gérer les dossiers de financements avec les partenariats institutionnels et privés
  - Définir les besoins en matériels ou équipements, planifier la gestion des locaux ou matériels

- **Piloter et animer l'équipe pédagogique :**
  - Associer les enseignants à une approche collective du projet d'établissement et sensibiliser aux évolutions artistiques, techniques et pédagogiques
  - Gérer l'évaluation des enseignants
  - Veiller aux bonnes relations avec les usagers et réguler les relations élèves/parents et professeurs
- **Possibilité d'enseigner et/ou de diriger un orchestre**

## **PROFIL REQUIS**

### **Savoir-faire :**

- Connaissance de l'environnement territorial, des instances et processus de décision de la FPT : procédures administratives des collectivités territoriales, règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Maîtrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des enseignements spécialisés et du cadre réglementaire de l'organisation de spectacles
- Savoir repérer et réguler les conflits et gérer les relations avec les parents
- Identifier et mobiliser des partenaires stratégiques, rechercher des financements croisés.

### **Savoir-être :**

- Sens du service public
- Qualités relationnelles
- Aptitude à l'encadrement
- Rigueur
- Autonomie
- Disponibilité
- Titulaire du permis B et d'un moyen de locomotion

## **REMUNERATION ET AVANTAGES SOCIAUX**

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

CNAS, titres restaurant, participation au contrat labélisé « prévoyance »

## **TEMPS DE TRAVAIL, CONTRAINTES ET SPECIFICITES DU POSTE**

- Temps de travail : 35/hebdomadaires du lundi au samedi midi, horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
- Conditions de travail : rythme de travail avec des pics d'activité liés aux périodes de début et de fin d'année et de fins de semaine, en lien avec un événement artistique, disponibilité à l'égard de l'équipe pédagogique, des parents et des élèves.
- Résidence administrative : Tonnerre

**POSTE A POURVOIR A COMPTER DU** : 27 janvier 2020

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE** : 29 novembre 2019

**CANDIDATURES A ADRESSER A** :

Madame la Présidente

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne

Bâtiment Le sémaphore

2 avenue de la gare

89700 TONNERRE

**OU**

rh1@ccltb.fr